

Association Nationale des Communes du Bénin



Présentation de l'ANCB:

**son évolution,
ses partenaires et
projets,
ses finances.**

Création de l'ANCB	1
But et Missions	2
Stratégies	3
Vision	4
Structures de l'ANCB	5
Les grands thèmes	6
Projets, Partenariats et PTF	7
Finances de l'ANCB	8
Quelques commissions où siège l'ANCB	9

1. Bref aperçu sur la création de L'ANCB

L'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) a été portée sur les fonds baptismaux le 06 novembre 2003 lors d'un Congrès qui a réuni tous les maires du Bénin accompagnés chacun, d'un membre de leur conseil communal.

1. Bref aperçu sur la création de L'ANCB (suite)

Ce processus a été appuyé par différents partenaires au développement que sont:

la GTZ,
la Fondation Konrad Adenauer (FKA),
la Fondation Hanns Seidel (FHS),
le Service Allemand de Développement (DED),
la coopération française,
le Partenariat pour le Développement Municipal (PDM)

d'une part,

et les Directions/services techniques du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation (MISD) notamment:
la Direction Générale de l'Administration Territoriale (DGAT),
la Maison des Collectivités Locales (MCL),
la Mission de Décentralisation (MD) d'autre part.

2. But et missions

But de l'ANCB

Constituer un creuset de défense des intérêts et de promotion du développement des communes béninoises.

Missions de l'ANCB

- 1) Contribuer au renforcement de la décentral. ;
- 2) Accompagner les communes dans l'animation de la vie locale ;
- 3) Favoriser la participation de tous les acteurs locaux au développement des communes ;
- 4) Développer, capitaliser et fructifier les expériences de gestion communale ;
- 5) Promouvoir l'administration communale ;
- 6) Servir d'interface entre communes et pouvoirs publics, communes et partenaires;
- 7) Promouvoir la solidarité, le partenariat **et la coopération entre les communes**

3. Stratégies

Stratégies de l'ANCB

1. Mobilisation des ressources

2. Satisfaction des membres

6. Communication et information

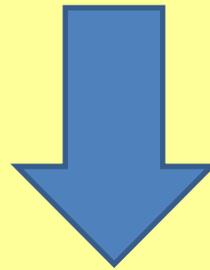
4. Développement équilibré des communes

3. Renforcement des capacités / des stratégie d'actions des élus locaux et du personnel communal

5. Développement organisationnel et méthode de fonctionnement de l'ANCB

7. Relation avec l'Etat

4. Vision



« En tant qu'interlocuteur incontournable et valable, l'ANCB défend les intérêts des communes membres. Elle s'appuie sur l'adhésion de toutes les communes et dispose des ressources financières propres et suffisantes. Elle jouit d'une bonne capacité d'actions et offre les services sollicités par les communes. Elle a acquise une notoriété internationale »

5. Structures de l'ANCB

Trois instances

Congrès

Conseil National

Bureau Exécutif

Instance
suprême de
l'Associatio
n

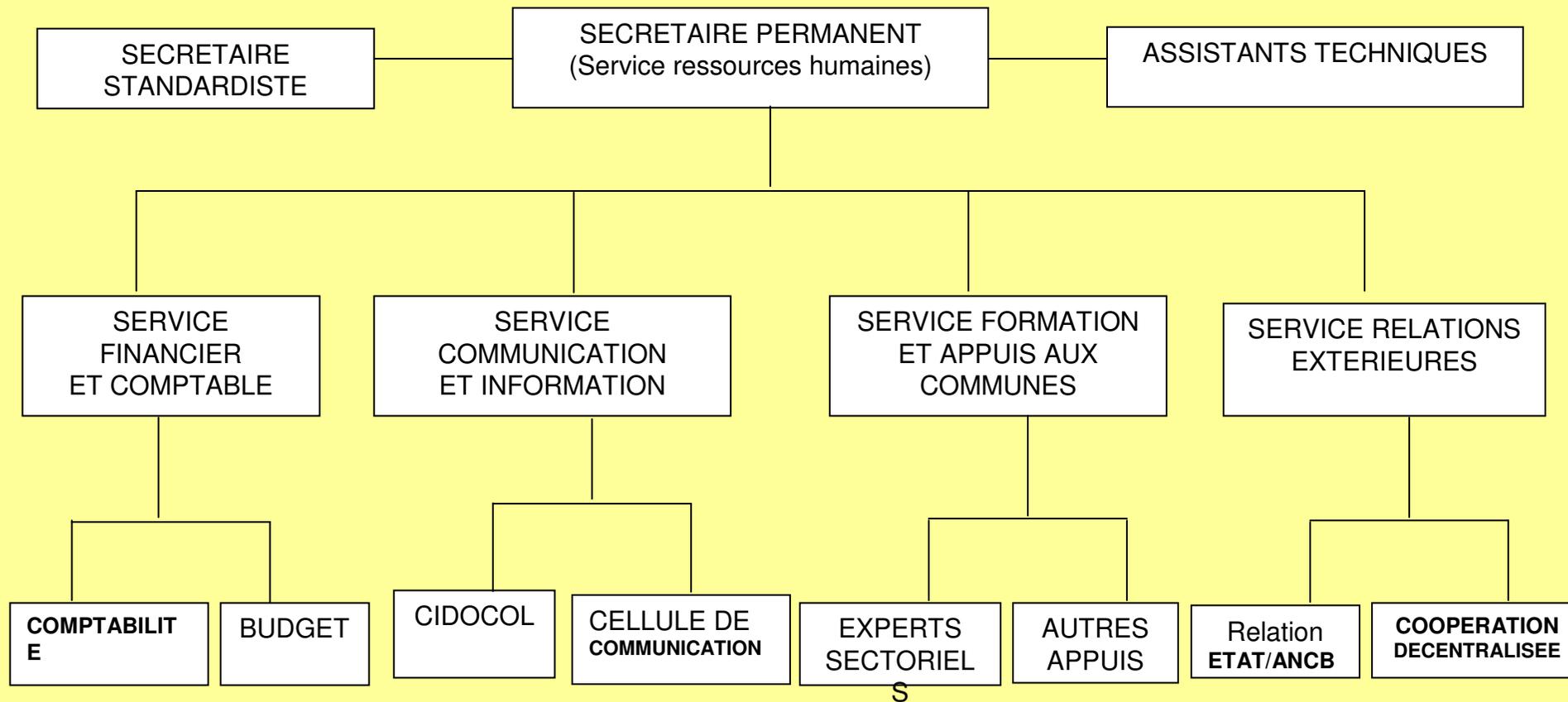
Instance de
contrôle et de
délibération de
l'Association
entre deux
Congrès

Organe
exécutif de
l'Associatio
n



un Secrétariat Permanent
qui exécute le programme
d'actions du Bureau Exécutif

5. Structures de l'ANCB/Organigramme du Secrétariat Permanent (suite)



6. Les grands thèmes

Volet organisationnel



L'ANCB a organisé en 2007 un audit organisationnel avec le financement du FKA. Depuis mars 2008, l'ANCB dispose d'un manuel de procédures administratives et financières. Son plan stratégique de mobilisation de ressources est en cours de réalisation. L'ANCB dispose aussi d'un plan d'action stratégique (2004-2006) et qui nécessite une actualisation prévue pour fin 2008. De même, son plan d'actions intégré est mis en œuvre pour cette année.

Volet associatif et coopération décentralisée



L'Association a participé et s'est faite élire au sein des associations sous régionales et internationales de pouvoirs locaux comme le Partenariat pour le Développement Municipal (PDM), la CGLUA et à la Conférence Mondiale des Maires (WCM).

Elle a initié en mars 2007, un programme concerté de coopération avec cinq (05) communes françaises et des communes béninoises partenaires sous l'égide de Cités Unies France.

6. Les grands thèmes (suite)

Volet transfert des compétences et des ressources aux communes



Le transfert des compétences des ministères fait toujours l'objet de négociation entre l'ANCB et le gouvernement. Au lendemain du forum national d'évaluation de la décentralisation, l'Etat a défini les dotations du FADeC et compte à mettre en place la CONAFIL en 2008. L'ANCB gère la vente des tickets des gares routières pour le compte des communes béninoises et reçoit depuis 2008 une dotation annuelle de l'Etat.

Volet communication



L'ANCB dispose d'un Plan stratégique de communication et s'est dotée d'une cellule de communication dirigée par un expert local. Son nouveau site web est en construction depuis avril 2008. Un bulletin d'information et de communication intitulé « Echos des Communes » paraît quatre fois par an.

Volet lobbying et plaidoyer



L'ANCB dispose depuis quelques mois d'une stratégie de lobbying et plaidoyer et compte à renforcer ces activités avec le nouveau Bureau, la création de commissions spécialisées et l'appui de « ses » experts sectoriels

6. Les grands thèmes (suite)

Volet Eau et Assainissement



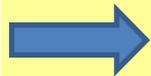
L'eau est une préoccupation majeure de l'ANCB. En juin 2008, elle a organisé un dialogue national sur l'eau avec le concours du Conseil Mondial pour l'Eau (CME), l'Institut de la Gestion Déléguée (IGD), le CGLUA, l'Association des Maires des Grandes Villes de France et l'Association des Gouvernements Locaux pour le Développement Durable (ICLEI).

Volet Suivi OMD et SCRP



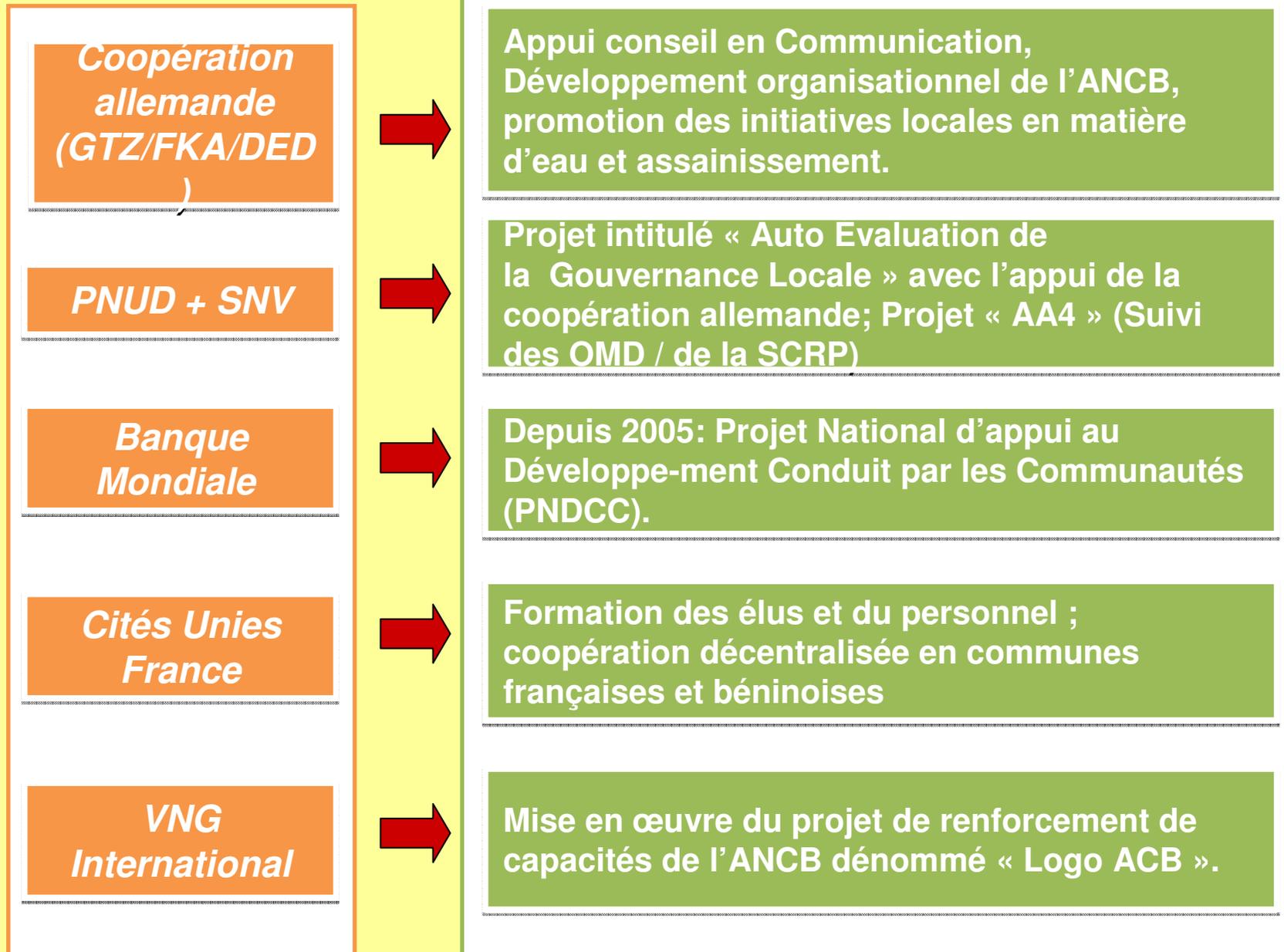
En avril 2008, l'association et ses partenaires ont lancé la seconde étape de ce projet sous l'appellation AA4. Le Projet AA4 a pour but de renforcer l'ANCB et les communes en vue de l'atteinte au niveau local des OMD et de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCRP)

Volet Auto-évaluation de la Gouvernance Locale

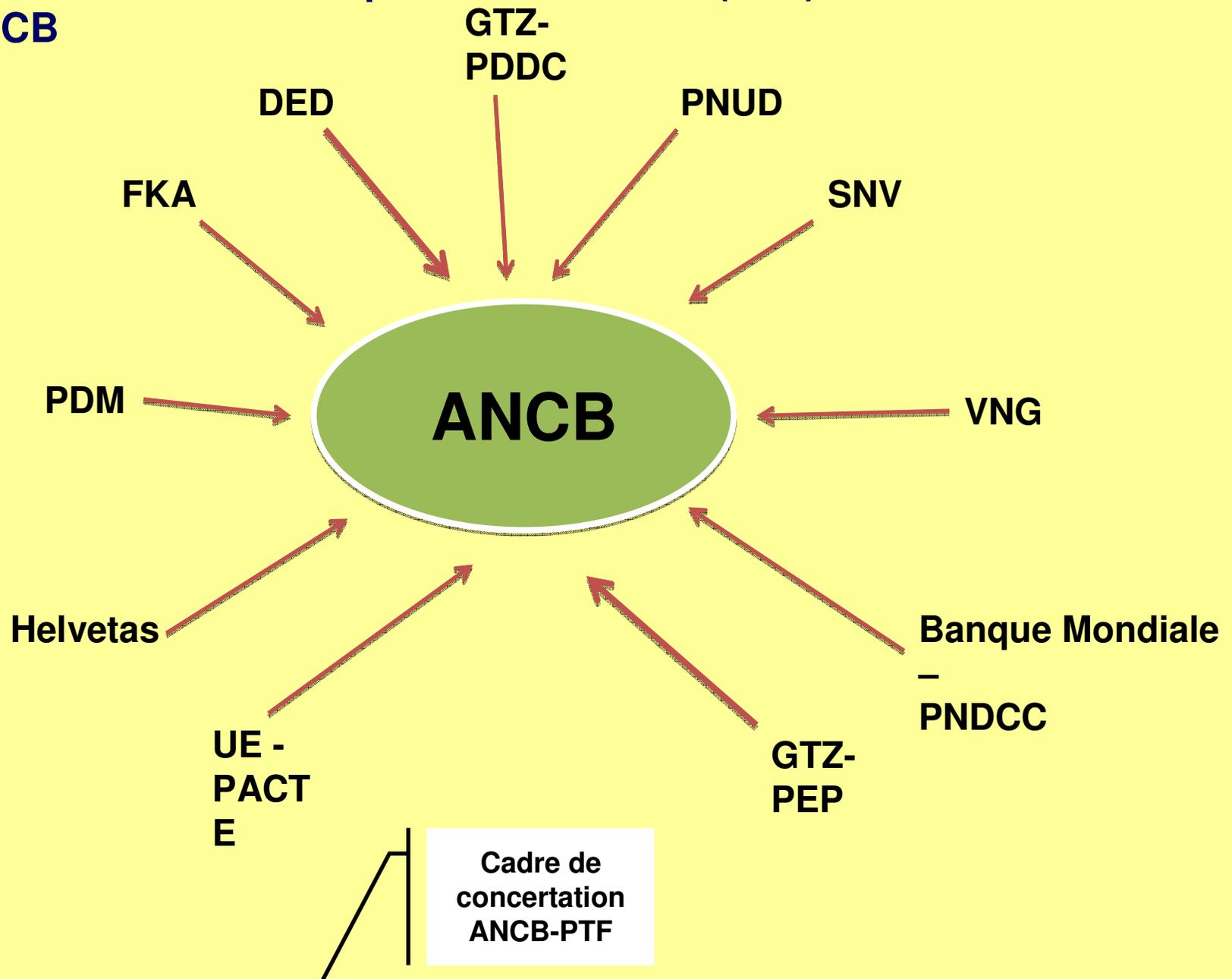


L'auto-évaluation de la gouvernance locale est un chantier prioritaire des communes. En janvier 2008, l'ANCB a lancé le rapport sur l'Auto-Evaluation de la Gouvernance locale avec le concours financier du PNUD, la GTZ, la DED, la SNV et de l'association suisse Helvetas.

7a. Projets et Partenariats (actuels)



7b. Partenaires Techniques et Financiers (PTF) de l'ANCB



8. Finances de l'ANCB

	2005	2006	2007	2008
• Recettes	33M	43,5M	56,7M	55,3M
• Cotisation	9,7M	8,4M	9,6M	10,6M
• Financement externe	15M	27,7M	41,8M	39,7M
• Subvention Etat	-	-	-	12,5M

- En cas de 100% de collecte des cotisations, l'ANCB devrait mobiliser environ un montant de 26 millions F CFA par an. Cependant, en 2007 la collecte n'était que 9,6 millions F CFA soit 37% des prévisions face à un besoin minimum de 18 millions constituant les charges opérationnelles de gestion.

8. Finances de l'ANCB (suite)

- La collecte des cotisations attendues pour 2008 est de 28,2 millions FCFA sur un budget total de 52 millions FCFA pour le fonctionnement du bureau et les investissements, dont la moitié est financée par les partenaires (y compris l'Etat). Les prévisions faites en 2008, à l'instar des années précédentes, risquent d'être faiblement réalisées en raison de l'absence d'une stratégie efficace pour l'optimisation du taux de collecte.
- Grand déséquilibre entre le montant total du budget et celui des cotisations prévues. En 2008, c'est grâce aux subventions de l'Etat et les PTF que le budget a pu être équilibré avec plus de 90% du total représentant les ressources externes. D'où la grande dépendance de l'ANCB.

9. Quelques commissions dont l'ANCB est membre

- Commission nationale du développement durable
- Commission nationale consultative de la réforme administrative
- Commission paritaire Etat – ANCB sur le transfert des compétences
- Comité national pour le développement conduit par les communautés
- Commission nationale des finances locales (CONAFIL)
- Commission nationale de la coopération décentralisée
- Comité de pilotage du haut commissariat à la gouvernance concertée
- Conseil d'administration du fonds d'aide à la culture
- Conseil de gestion du fonds d'appui à la solidarité et à l'action sociale
- Fonds d'appui au développement des Initiatives de base
- Etc;

Merci



pour
votre
attention !